

Questions orales

[Français]

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE**L'AFFAIRE AIR INDIA—LA PRÉSUMÉE DESTRUCTION DE
PREUVES**

M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques): Monsieur le Président, je voudrais revenir au dossier de l'explosion du vol d'Air India, qui a causé la mort de 329 personnes.

Bien sûr, le ministre n'a qu'une seule réponse, qu'il nous répète continuellement comme un disque brisé: La GRC fait enquête. Nous savons que la GRC fait enquête, d'ailleurs cela fait deux ans et demi que l'enquête tourne en rond et cela fait deux ans et demi qu'elle prend de temps à autre des allures rocamboliques.

Tout d'abord, c'était des renseignements préalables à l'événement qui ont été ignorés, plutôt que de servir à empêcher ou à prévenir l'événement. Aujourd'hui, ce sont des bandes magnétiques, contenant des renseignements qui auraient pu aider la GRC dans son enquête, qui sont effacées.

Je voudrais donc demander au ministre d'être plus précis et au lieu de nous répéter simplement qu'il y a une enquête, de nous dire combien de bandes magnétiques ont ainsi été effacées? De nous dire à quelle date ces bandes sonores ont été vidées de leur contenu? Et, surtout, de nous indiquer pourquoi un organisme gouvernemental aurait décidé d'effacer des renseignements qui auraient pu être utiles à la GRC dans la poursuite de son enquête? C'est ce que le public canadien désire savoir, mettez-donc cartes sur table!

[Traduction]

L'hon. James Kelleher (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, j'ai déjà répondu à la question plusieurs fois aujourd'hui. Je vais la répéter encore une fois pour le député.

Comme lui et tous les autres députés le savent pertinemment, la Gendarmerie royale du Canada mène en ce moment la plus grande enquête criminelle de son histoire. Le député serait le premier à critiquer le gouvernement et le solliciteur général si je disais quoi que ce soit qui puisse compromettre la bonne marche de cette enquête.

[Français]

ON DEMANDE UNE COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE

M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques): Monsieur le Président, par son mutisme, le ministre empêche les Canadiens de comprendre pourquoi la GRC s'est fait mettre les bâtons dans les roues depuis le début de cette enquête.

Il est invraisemblable que des renseignements précieux, contenus sur des bandes magnétiques, aient pu être effacés, alors qu'ils ont trait à l'enquête en cours.

Vu que l'enquête de la GRC ne produit pas de résultat depuis deux ans et demi, pourquoi le gouvernement se refuse-t-il à passer à l'étape logique suivante, qui est d'instituer une commission royale d'enquête afin de faire toute la lumière dans cette affaire et afin qu'on connaisse aussi le rôle qu'a joué le gouvernement, soit pour la prévention de l'explosion ou soit dans la solution du crime?

[Traduction]

L'hon. James Kelleher (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, je fais remarquer en toute déférence que le député n'est pas sérieux quand il affirme que le gouvernement ne fait rien et que l'enquête piétine. Ce n'est pas exact. Si c'était vrai, nous aurions mis fin à l'enquête.

Je lui ai dit que ce n'était pas le cas. L'enquête progresse. Elle se poursuit. C'est la plus vaste de l'histoire de la Gendarmerie. J'espère que nous pourrions en annoncer une partie des résultats très bientôt.

* * *

**L'ACCORD GÉNÉRAL SUR LES TARIFS DOUANIERS
ET LE COMMERCE****LA DÉCISION D'UN COMITÉ TOUCHANT LES EXPORTATIONS DE
POISSON DE LA CÔTE OUEST**

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans. Des représentants du secteur des pêches de la Colombie-Britannique et notamment du Syndicat des pêcheurs et travailleurs assimilés, du PRASCU, du Conseil des pêches et de la PTA, ont comparu devant le comité permanent des pêches et des océans pendant quatre heures ce matin. Le gouvernement n'a même pas réussi à envoyer deux députés de sorte que le comité puisse vaquer à ses affaires en rapport avec ce secteur industriel de 750 millions de dollars.

Ma question découle de la déclaration que le ministre a faite, comme on peut le lire à la page 10922 du Hansard du 18 novembre dernier, à savoir:

... recommandation... qui sera probablement rejetée par le conseil du GATT... et où nous nous y opposerons.

Est-ce là la position du gouvernement canadien? Lorsque le ministre des Pêches et des Océans dit «nous», est-ce qu'il veut parler du gouvernement canadien?

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, je ne me souviens pas du contexte dans lequel cette déclaration a été faite, mais je me souviens parfaitement avoir déclaré que dans cette affaire le gouvernement canadien respecterait ses engagements envers les pêcheurs et ses engagements envers le GATT.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse à la ministre du Commerce extérieur. Selon les témoignages qui ont été présentés aujourd'hui devant le comité des pêches et des océans, la moitié du secteur des pêches de la Colombie-Britannique va être ruiné si le gouvernement canadien ne conteste pas la décision du comité du GATT. Je connais maintenant cette décision confidentielle que le comité a prise à Genève et je commence à comprendre pourquoi le gouvernement n'a pas voulu qu'elle soit communiquée au secteur des pêches ni à la population.